

Publié le 21 septembre 2010

## Énergie : Séolis inaugure son nouveau siège social HQE

Le nouveau siège social de Séolis est aussi le premier bâtiment HQE des Deux-Sèvres. Chantier propre, isolation renforcée et énergies renouvelables, le fournisseur d'électricité historique du département joue la carte de l'exemplarité.



Il s'appelle « Ampère », et c'est le tout premier bâtiment des Deux-Sèvres certifié haute qualité environnementale. Pour la construction de son nouveau siège social, [Séolis](#), le fournisseur d'énergie historique du département se devait de montrer l'exemple. C'est chose faite ! L'édifice qui sera officiellement inauguré le 22 septembre prochain dépasse en effet largement les exigences de la certification HQE. Une démarche qui a prévalu dès le début du chantier à travers la limitation des déchets et la réduction des nuisances, des pollutions et des consommations de ressources. Les bois utilisés dans la construction sont ainsi issus de forêts éco-gérées certifiées PEFC ou FSC, et l'ensemble des peintures sont exemptes de solvants et/ou certifiées par un ecolabel européen.

Le bâtiment affiche quant à lui une consommation énergétique 24,5 % inférieure à celle d'une construction classique répondant à la Réglementation thermique 2005. Une performance obtenue en grande partie grâce au recours à une isolation renforcée en laine de bois, à la végétalisation des toits-terrasses et au système d'éclairage automatisé qui s'adapte en fonction des apports de lumière naturelle.

Les énergies renouvelables sont elles aussi omniprésentes dans le projet. Une installation

photovoltaïque de 120 m<sup>2</sup> alimente ainsi l'éclairage extérieur et le balisage des parkings tandis qu'une pompe à chaleur va puiser dans un réseau de capteurs souterrains de 13 km les calories nécessaires pour chauffer l'immeuble. Un système couplé à une ventilation à double flux, qui permet de récupérer 80 % de la chaleur de l'air sortant du bâtiment pour chauffer l'air entrant.

Au-delà, les espaces verts et les parkings plantés d'espèces locales contribuent eux aussi à tempérer le site. Afin d'éviter le gaspillage de ressources en eau, leur arrosage, ainsi que le nettoyage des sols et l'alimentation des WC seront d'ailleurs réalisés grâce à de l'eau de pluie récupérée. De plus, afin d'encourager les salariés à abandonner leur voiture individuelle, trois bornes de recharge pour véhicules électriques sont mises gratuitement à leur disposition. Une voie piétonne arborée relie par ailleurs le bâtiment au réseau de bus urbain.

Par Marie-Anne RAMAZZINA